

COMMUNE DE MOUGUERRE

Département des Pyrénées-Atlantiques – Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 DECEMBRE 2022 LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES

L'an deux mille vingt-deux, et le huit du mois de décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Roland HIRIGOYEN, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Elu(e)s présent(e)s : M. HIRIGOYEN, Maire, Mesdames BERNATETS, BOQUET, DESRAMÉ, GAUVRIT, HARAN, JUZAN-AUBERT, LABORDE, PICARD et VERDOT et Mrs FEVRIER, ETCHEBARNE, GODIN, HARISMENDY, PAILLAUGUE, SAVALOIS et SIMAO.

Absent(e)s ayant donné procuration : Madame HIRIGOYEN à Monsieur HIRIGOYEN, Madame PINTO DA SILVA à Madame DESRAMÉ, Monsieur EYHARTS à Monsieur PAILLAUGUE, Monsieur OLCOMENDY à Monsieur FEVRIER et Monsieur URRUTY à Madame HARAN.

Absent(e)s excusé(e)s : Mesdames DURQUETY, ELISSALDE et MENDES-LANGOT et Messieurs CURUTCHET, GARNIER, JEANNEAU et SUHARRART.

Secrétaire de séance : Madame DESRAMÉ.

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 26 juillet 2022

ADOpte A L'UNANIMITE

2. Compte-rendu des décisions du Maire prise dans le cadre des articles L.2122-22 et L.2122.23 du code général des collectivités territoriales

DONT ACTE

3. Décision Budgétaire modificative

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

4. Attribution d'une subvention complémentaire à l'association Pilota Hutxa

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

5. Approbation du projet de restauration de l'Eglise Saint-Jean Baptiste du Bourg

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

6. Mise en œuvre du reversement obligatoire du produit de la part communale de la taxe d'aménagement au profit de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

7. Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du 11 octobre 2022

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

8. Approbation du dossier de réalisation modificatif de la ZAC d'Hiribarnea

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

9. Approbation du programme modificatif des équipements publics de la ZAC d'Hiribarnea

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

**10. Entretien éclairage public – avenue des Platanes
Approbation du projet et du plan financement (Affaire n°22GEEP124)**

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

**11. Entretien éclairage public – avenue de la Croix de Mouguerre
Approbation du projet et du plan financement (Affaire n°22GEEP129)**

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

**12. Entretien éclairage public – avenue de la Croix de Mouguerre
Approbation du projet et du plan financement (Affaire n°22GEEP130)**

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

13. Entretien éclairage public – Route d'Ibargoiti
Approbation du projet et du plan financement (Affaire n° 22GEEP134)

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. Entretien éclairage public – Route du Bourg
Approbation du projet et du plan financement (Affaire n° 22GEEP135)

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15. Entretien éclairage public – Chemin de Borda
Approbation du projet et du plan financement (Affaire n° 22GEEP142)

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16. Entretien éclairage public – Chemin de Pagadoi
Approbation du projet et du plan financement (Affaire n° 22GEEP149)

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17. Entretien éclairage public – route de Briscous
Approbation du projet et du plan financement (Affaire n° 22GEEP154)

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18. Entretien éclairage public – avenue des Glycines
Approbation du projet et du plan financement (Affaire n° 22GEEP172)

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19. Mise à disposition des installations d'éclairage public liées au transfert au Territoire d'Énergie des Pyrénées Atlantiques de la compétence « Travaux Neufs d'Eclairage public ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20. Approbation d'une convention de mise à disposition avec Enedis dans le cadre de l'implantation d'un poste de distribution publique

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

21.Travaux d'effacement des réseaux de communication électronique – chemin de Borda

ADOpte A L'UNANIMITE

22.Travaux d'effacement des réseaux de communication électronique – chemin de Bel Air

ADOpte A L'UNANIMITE

23.Personnel communal – Modification du tableau des effectifs

ADOpte A L'UNANIMITE

24.Coupes de bois en forêt communale – inscription à l'état d'assiette 2023

ADOpte A L'UNANIMITE

25.Maisons fleuries – Palmarès 2022

ADOpte A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H00.

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Mouguerre dans le délai de deux mois à compter de leur entrée en vigueur ; l'absence de réponse dans un délai de deux mois valant décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Pau – 50 cours Lyautey, CS 50543, 64010 Pau Cedex – via la plateforme Télérecours citoyen dans un délai de deux mois à compter de leur entrée en vigueur, ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Elles sont portées à la connaissance du public par voie d'affichage ci-présent.

Fait à Mouguerre,

Publié sur le site internet et affiché sur les panneaux de la Mairie le 03 janvier 2023.

Le Maire

Roland HIRIGOYEN

